

RD9 – Complément de l'échangeur A55 /RD9 pour la desserte des zones d'activités

Dossier d'enquête publique unique

Tome C – Dossier d'enquête parcellaire



SOMMAIRE GENERAL DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

TOME A

Pièce A1 – Plan de situation

Pièce A2 - Insertion de l'enquête dans les procédures administratives relatives au projet et mention des autres autorisations nécessaires pour réaliser le projet

Pièce A3 – Bilan de la concertation

Pièce A4 - Notice explicative

Pièce A5 - Plan général des travaux

Pièce A6 - Caractéristiques principales des ouvrages les plus importants

Pièce A7 - Appréciation sommaire des dépenses

TOME B

Pièce B1 – Résumé non technique de l'étude d'impact

Pièce B2 - Etude d'impact

Pièce B3 - Annexes

TOME C - Dossier d'enquête parcellaire

TOME D

Pièce D1 - Avis exigés par la réglementation applicable

Pièce D2 - Réponses aux avis

Identification

	identifiant	version	nb. pages
identification	MRA120006_A55-RD9_DUP_TOMEC	3	18

	établi par	vérifié par	approuvé par
prénom, nom	V. RAULIN	B. METRAL	R. FIORDELISI
fonction	Chargée d'études	Chef de Projet	Directeur de Projet

Suivi des modifications

Version	Date	Modification(s)	Auteur(s)
1	18/12/2014	Première émission (MRA120006_DUP_tome C_V1)	Egis France
2	Août 2015	Prise en compte des observations du Conseil Départemental	Egis France
3	Sept. 2015	Intégration de l'EI N2000	Egis France
4	juin 2017	Mise à jour des propriétaires	CD13-DRP

SOMMAIRE DU TOME C

1.	Notice explicative	4
1.1.	Introduction.....	4
1.2.	Contexte et justification de l'opération	4
1.3.	Présentation du projet	4
1.4.	Cadre législatif et réglementaire	7
1.5.	Composition du dossier d'enquête parcellaire	7
2.	Etat parcellaire	8
3.	Plans parcellaires.....	18

1. NOTICE EXPLICATIVE

1.1. Introduction

Le présent dossier est établi pour la réalisation du complément de l'échangeur A55/RD9 sur les communes de Châteauneuf-les-Martigues et Ensues-la-Redonne.

Le présent dossier est établi pour l'enquête parcellaire en vue de l'arrêté de cessibilité du Préfet permettant ensuite l'expropriation des parcelles ou parties de parcelles nécessaire à la réalisation du projet.

Le présent dossier d'enquête parcellaire a pour but de dénombrer les biens susceptibles d'être acquis par voie d'expropriation et de rechercher les propriétaires concernés par le projet.

Le présent dossier vise à servir de support à l'enquête parcellaire qui permet :

- de déterminer les parcelles à exproprier,
- et de dresser le plan parcellaire des terrains et bâtiments et la liste des propriétaires concernés.

L'enquête parcellaire est menée dans le cadre de la présente enquête publique unique.

1.2. Contexte et justification de l'opération

La Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole (MPM) détient sur son territoire la compétence en matière de développement et d'aménagement de l'espace communautaire. Dans ce cadre, Marseille Provence Métropole a mené une réflexion globale sur l'évolution et l'aménagement du secteur nord-ouest de son territoire, c'est-à-dire l'espace situé entre les noyaux urbanisés de Marignane, Châteauneuf-les-Martigues, Saint-Victoret, Gignac-la-Nerthe et le Nord de la commune d'Ensues-la-Redonne.

L'aménagement de trois zones d'activités a été décidé : la ZAC des Florides (87 ha) à Marignane, la ZAC des Aiguilles (62 ha) à Ensues-la-Redonne et la ZAC d'Empallières (25 ha) à Saint-Victoret.

La desserte de ces 3 zones d'activités s'appuie sur le réseau autoroutier de l'Etat (A55 et A7) et sur le réseau routier départemental (RD9, RD47, RD47a, RD48a, RD368, et RD568).

La desserte des zones d'activités concerne deux échangeurs de l'A55 avec le réseau routier départemental :

- l'échangeur de Carry (A55/RD9) qui dessert les communes de la Côte Bleue ainsi que Marignane en provenance de Martigues,
- l'échangeur du Rove (A55/RD568) qui dessert Gignac ainsi que Marignane en provenance de Marseille.

Les conditions actuelles d'échange au niveau de l'échangeur RD9/A55 (échangeur de Carry) ne permettent pas les mouvements directs RD9 vers A55 Marseille en provenance de Marignane et A55 vers RD9 Marignane en provenance de Marseille.

En l'absence d'aménagement spécifique, la réalisation des équipements prévus par MPM générerait d'une part d'importantes nuisances dans la traversée de Gignac, et d'autre part une charge de trafic très importante sur l'échangeur A55/RD568, qui entraînerait d'importants dysfonctionnements.

Le réaménagement de l'échangeur A55/RD9 semble donc opportun pour répondre aux besoins générés par la création de ces nouvelles zones d'activités.

Les objectifs généraux de l'opération sont les suivants :

- desservir les zones d'activités existantes ou en développement,
- soulager le réseau existant en répartissant le trafic,
- améliorer la qualité de vie dans les noyaux villageois (délestage du trafic de transit passant par la RD568 et la RD368),
- proposer des déplacements multimodaux, en offrant la possibilité de développer les modes alternatifs de déplacement (transport en commun notamment).

Le système actuel des deux demi-échangeurs proches l'un de l'autre fonctionne à l'échelle du territoire concerné comme un échangeur complet, sollicitant la voirie locale et provoquant des perturbations sur A55, la RD568 et la RD9. Le fait de compléter le demi-échangeur de Carry conduira à rétablir des conditions de circulations correctes sur l'A55, au droit de l'échangeur de Carry lui-même, mais également au niveau de l'échangeur du Rove ainsi que sur la voirie locale.

1.3. Présentation du projet

L'aménagement de trois zones d'activités (ZAC des Florides à Marignane, ZAC des Aiguilles à Ensues-la-Redonne et ZAC d'Empallières à Saint-Victoret) a été décidé sur le territoire de la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole (MPM) dans le cadre d'une réflexion globale sur l'évolution et l'aménagement du secteur nord-ouest du territoire communautaire.

La desserte des zones d'activités s'appuie sur deux échangeurs de l'A55 avec le réseau routier départemental (RD9, RD47, RD47a, RD48a, RD368, et RD568) :

- l'échangeur de Carry (A55/RD9) qui dessert les communes de la Côte Bleue ainsi que Marignane en provenance de Martigues,
- l'échangeur du Rove (A55/RD568) qui dessert Gignac ainsi que Marignane en provenance de Marseille.

En l'absence d'aménagement spécifique, la réalisation des équipements prévus par MPM générerait d'une part d'importantes nuisances dans la traversée de Gignac, et d'autre part une charge de trafic très importante sur l'échangeur A55/RD568, qui entraînerait d'importants dysfonctionnements.

Le réaménagement de l'échangeur A55/RD9 semble donc opportun pour répondre aux besoins générés par la création de ces nouvelles zones d'activités.

Les objectifs généraux de l'opération sont les suivants :

- desservir les zones d'activités existantes ou en développement,
- soulager le réseau existant en répartissant le trafic,
- améliorer la qualité de vie dans les noyaux villageois (délestage du trafic de transit passant par la RD568 et la RD368),
- proposer des déplacements multimodaux, en offrant la possibilité de développer les modes alternatifs de déplacement (transport en commun notamment).

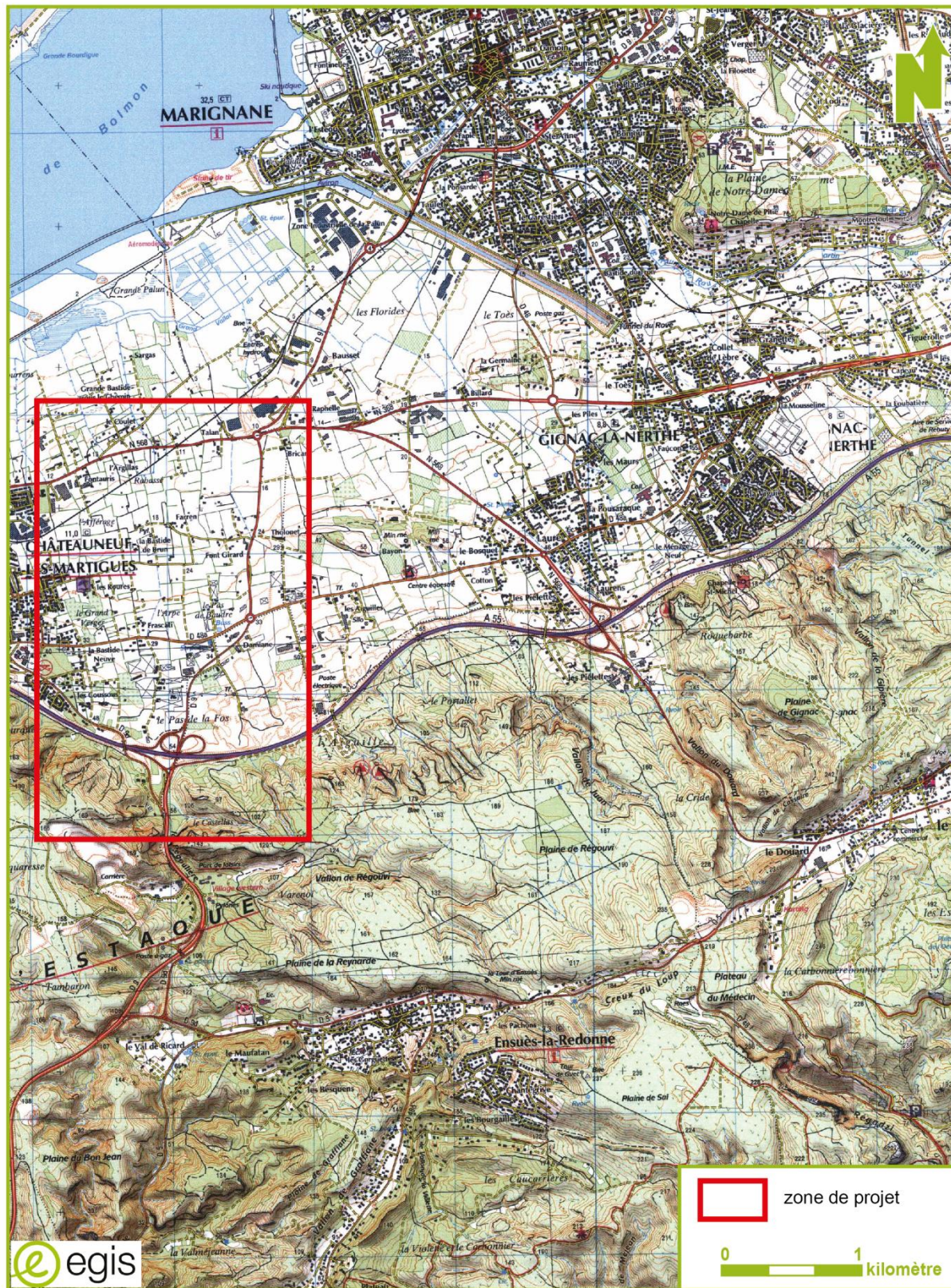
Le système actuel des deux demi-échangeurs proches l'un de l'autre fonctionne à l'échelle du territoire concerné comme un échangeur complet, sollicitant la voirie locale et provoquant des perturbations sur l'autoroute A55, la RD568 et la RD9. Le fait de compléter le demi-échangeur de Carry conduira à rétablir des conditions de circulations correctes sur l'A55, au droit de l'échangeur de Carry lui-même, mais également au niveau de l'échangeur du Rove ainsi que sur la voirie locale.

Les compléments d'aménagements apportés à l'échangeur A55/RD9 pour permettre d'améliorer la desserte des zones d'activités, principalement la zone d'activités des Aiguilles en projet, sont les suivants :

1. Réaménagement de la bretelle existante de sortie A55 en provenance de Martigues,
2. Création de la bretelle de sortie A55 en provenance de Marseille vers Marignane,
3. Aménagement d'une bretelle d'accès RD9 Côte Bleue vers A55 en direction de Marseille (voie de shunt),
4. Elargissement de la RD9 au Nord de l'échangeur dans le sens échangeur vers Marignane,
5. Création d'un giratoire sur la RD9 raccordant la bretelle de sortie A55 Martigues,
6. Reprise des entrées Nord et Est du giratoire RD9/RD48a,
7. Reprise des entrées Sud et Est du giratoire RD9/RD568 (giratoire de Bricard),
8. Rétablissement du sens RD9 vers RD9d dans le giratoire créé,
9. Rétablissement de l'accès secours à la ZAC des Aiguilles,
10. Rétablissement de la piste DFCL au Massif de la Nerthe.

Le plan de situation du projet est présenté ci-après.

Plan de situation



1.4. Cadre législatif et réglementaire

L'enquête parcellaire sera menée conformément aux dispositions définies par les articles R.11-19 à R.11-31 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, dans le cadre de la présente enquête unique.

L'article R 11-21 du Code de l'Expropriation prévoit : « Lorsque l'expropriant est en mesure, avant la déclaration d'utilité publique, de déterminer les parcelles à exproprier et de dresser le plan parcellaire et la liste des propriétaires, l'enquête parcellaire peut être faite soit en même temps que l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, soit postérieurement ».

L'arrêté de cessibilité est pris au terme de l'enquête parcellaire. Il doit reproduire l'ensemble de l'arrêté préfectoral déclaratif de l'utilité publique et préciser la liste des parcelles à exproprier ainsi que la liste des propriétaires touchés par l'expropriation.

L'article L11-8 alinéa 1 du Code de l'Expropriation prévoit que « le préfet détermine par arrêté de cessibilité la liste des parcelles ou des droits réels immobiliers à exproprier si cette liste ne résulte pas de la déclaration d'utilité publique. »

L'arrêté de cessibilité doit être notifié à chaque propriétaire qui dispose alors de la possibilité d'intenter un recours devant le Tribunal Administratif.

Selon l'article R11-29 du Code de l'Expropriation, « l'acte déclaratif d'utilité publique intervenant postérieurement à l'enquête parcellaire vaut arrêté de cessibilité lorsque cet acte est établi conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article R.11-28 du Code de l'Expropriation.

1.5. Composition du dossier d'enquête parcellaire

Conformément à la réglementation, la délibération sollicitant l'ouverture d'une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et une enquête parcellaire est transmise au Préfet accompagnée pour cette dernière d'un dossier composé selon les dispositions prévues à l'article R 11-19 du Code de l'Expropriation.

Le présent dossier d'enquête parcellaire est composé de :

- une notice explicative succincte exposant le projet et rappelant le cadre réglementaire de l'enquête parcellaire,
- un état parcellaire reprenant la liste des propriétaires,
- un plan parcellaire des terrains et bâtiments.

2. ETAT PARCELLAIRE

La totalité des terrains concernés par les emprises ou les aplombs des futurs aménagements, installations et ouvrages, au sol, en sous-sol ou en survol, liés au projet de complément de l'échangeur est comprise dans le périmètre d'intervention.

Les parcelles ou partie des parcelles à exproprier concernent les parties au sol et en survol du projet. Les ouvrages en sous-sol sont compris dans celles-ci de sorte qu'il n'y pas de tréfonds détachés de la propriété du dessus à exproprier. Les parcelles ou parties de parcelle (terrains et bâtiments) comprises dans ce périmètre et susceptibles de faire l'objet d'une expropriation sont listées ci-après.

Les parcelles ou parties de parcelles appartenant à des personnes publiques concernées par les installations, aménagements et ouvrages au sol ou en surplomb, ne seront pas expropriées. Des conventions seront signées entre le Maître d'Ouvrage et les personnes concernées.

Les parcelles ou parties de parcelles appartenant à ENSUA concernées par les installations, aménagements et ouvrages au sol ou en surplomb, et ayant déjà fait l'objet d'une expropriation ou d'une acquisition amiable ne seront pas expropriées, mais seront cédés au Département des Bouches du Rhône en application de l'article L 411.1 du code de l'expropriation.

Certaines parcelles sont visées par l'ordonnance d'expropriation relatif à la ZAC des Aiguilles .Cependant cet ordonnance n'est pas publiée à ce jour et une procédure de fixation des indemnités est en cours.

L'état parcellaire inclut également des parcelles appartenant à des personnes de droit privé, situées dans le périmètre foncier non opérationnel de la ZAC des Aiguilles. Il s'agit des parcelles B474/666/667/466/644.

L'état parcellaire est établi à l'aide d'extraits des documents cadastraux délivrés par le service du cadastre.

Cette liste des propriétaires se présente sous forme d'un état parcellaire comportant :

- la désignation cadastrale des parcelles et parties de parcelles à acquérir : section, numéro au plan cadastral, adresse, contenance, nature de l'occupation des sols et droit d'usage des ayants droits (Propriétaire P, Propriétaire en indivision PI, usufruit UI et Nu-propriétaire N).
- l'identification des propriétaires comprenant la matrice cadastrale (noms, prénoms, date et lieu de naissance et domicile) et le référencement des actes et hypothèques,
- l'emprise du projet (surface à acquérir) et surface hors projet.

Cet état parcellaire est établi par commune dans les tableaux suivants (source : PHOTOTEC).

CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

Echangeur A.55/RD.9 - Etat parcellaires

CADASTRE								IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES			PROJET	
N° PL	S°	N°	ADRESSE ou LIEU-	CONT. m²	NATURE OCCUPATION	ZONE POS/PLU	DROIT	Matrice Cadastre	Hypothèques et Actes	Renseignements Administration	S EMPRISE m²	S restante m²
1	AY	16	Talan	5 781	Vigne		P	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE 241300391 Le Pharo 58 bd Charles Livon 13007 MARSEILLE	Renseignements au 28/07/2014 MAMP. (P) Acte d'acquisition du 26/10/2005 Formalité du 29/11/2005 réf. 2005P7627		49	5 732
	AY	27	Talan	575	Terre				Renseignements au 28/07/2014 MAMP. (P) Acte d'acquisition du 31/10/2003 Formalité du 19/11/2003 réf. 2003P7371		54	521
	BC	57	RD.9	777	Terre				Renseignements au 01/10/2014 MAMP. (P) Acte d'acquisition du 23/02/2005 Formalité du 30/03/2005 réf. 2005P1970		234	543

CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

Echangeur A.55/RD.9 - Etat parcellaires

CADASTRE								IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES			PROJET	
N° PL	S°	N°	ADRESSE ou LIEU-	CONT. m²	NATURE OCCUPATION	ZONE POS/PLU	DROIT	Matrice Cadastre	Hypothèques et Actes	Renseignements Administration	S EMPRISE m²	S restante m²
2	BA	30	Route de Laure	4 609	Sol		NI	<p>PASERO Laurent, Ange, Dominique Né le 19/12/1971 à Marseille 013 Lot. Le Hameau de la Tuilière 3 All. Des Claires Fontaines 13127 VITROLLES</p> <p>PASERO Nicolas Né le 06/12/1981 à Marignane 013 Villa Bel Air Bât. A All. De la Vannelle 13127 VITROLLES</p> <p>HAVA Edwige, Angeline, Marie, Reine Née le 23/07/1944 à Marseille 013 Epouse de PASERO JACQUES Route de LAURE 66 Che. de l'ALEGA 13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES</p> <p>PASERO Jacques, Mathieu Né le 19/05/1940 à Marseille 013 Epoux de HAVA Edwige Route de LAURE 66 Che. de l'ALEGA 13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES</p>	<p>Renseignements au 24/07/2014 PASERO Laurent (NI) PASERO Nicolas (NI) HAVA Edwige (UI) PASERO Jacques (UI)</p> <p>Acte de Donation du 16/12/2009 Formalité du 28/01/2010 réf. 2010P612</p>		189	4 420
3	BD	13	Pas de la Fos	8 795	Terre		P	<p>Commune de CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES 211300264 Hotel de Ville 3 place Bellot 13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES</p>	<p>Renseignements au 24/07/2014 Cne de CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES (P) Acte d'acquisition du 13/03/2008 Formalité du 09/04/2008 réf. 2008P2199</p>		7 544	1 251
4	C	379	Pas de la Fos	3 700	Bois		P	<p>POUJOL Alain, Hubert, Augustin Né le 02/07/1941 à Châteauneuf-les-Martigues Epoux de LE DILASSER Maryse 1 bd Castelras 13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES</p>	<p>Renseignements au 24/07/2014 POUJOL Alain, Hubert, Augustin (P) Attestation après décès du 28/01/2002 Formalité du 27/02/2002 réf. 2002P1452</p>		3 700	0

CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

Echangeur A.55/RD.9 - Etat parcellaires

CADASTRE								IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES			PROJET	
N° PL	S°	N°	ADRESSE ou LIEU-	CONT. m²	NATURE OCCUPATION	ZONE POS/PLU	DROIT	Matrice Cadastre	Hypothèques et Actes	Renseignements Administration	S EMPRISE m²	S restante m²
5	C	382	Pas de la Fos	1 642	Bois Sol		N	<p>GARCIA Antoine Né le 21/03/1982 à Marseille 013 Rte D.9 Pas de la Fos 13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES</p>	<p>Renseignements au 24/07/2014 GARCIA Antoine (NP) GARCIA Antoine (UI) MORENO Béatrice (UI) Donation du 18/07/2013</p>		1 642	0
							UI	<p>GARCIA Antoine Né le 17/01/1949 à Oran (Algérie) 099 Epoux de MORENO Béatrice</p>	<p>Formalité du 05/08/2013 réf. 2013P4684 Attestation Rectificative 24/09/2013 Formalité du 08/10/2013 réf. 2013P5876</p>			
							UI	<p>MORENO Béatrice Née le 10/05/1946 à Algérie 099 Epouse de GARCIA Antoine 3 rue Molière 13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES</p>				
6	C	380	Pas de la Fos	2 907	Bois		PI	<p>CANLAY Léa Née le 18/03/1969 à Marseille 013 Epouse de SCHOUMAKER Josélito ASNIT 2 All. Sacoman 13016 MARSEILLE</p>	<p>Renseignements au 29/07/2014 CANLAY Léa (PI) CANLAY Raymond (PI) KLIN Archange (PI) SCHOUMAKER Josélito (PI) TINELLE Anita (PI)</p>		2 907	0
							PI	<p>CANLAY Raymond Né le 16/08/1949 à Marseille 013 Epoux de TINELLE Anita ASNIT 2 All. Sacoman 13016 MARSEILLE</p>	<p>Acte d'acquisition du 08/11/2006 Formalité du 23/11/2006 réf. 2006P7601</p>			
							PI	<p>KLIN Archange Né le 18/06/1958 à Blanc 036 Rue du Docteur Pujol 13110 PORT DE BOUC</p>				
							PI	<p>SCHOUMAKER Josélito Né le 09/04/1967 à Langres 052 Epoux de CANLAY Léa ASNIT 2 All. Sacoman 13016 MARSEILLE</p>				
							PI	<p>TINELLE Anita, Henriette Née le 06/08/1950 à Bohain-en-Vermandois 002 Epouse de CANLAY Raymond ASNIT 2 All. Sacoman 13016 MARSEILLE</p>				

CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

Echangeur A.55/RD.9 - Etat parcellaires

CADASTRE								IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES			PROJET	
N° PL	S°	N°	ADRESSE ou LIEU-	CONT. m²	NATURE OCCUPATION	ZONE POS/PLU	DROIT	Matrice Cadastrale	Hypothèques et Actes	Renseignements Administration	S EMPRISE m²	S restante m²
7	C	378	Pas de la Fos	4 350	Bois		P	<p>PECOUL Christiane, Marcella Née le 31/10/1943 à Châteauneuf-les-Martigues 013 40 Che de la Bastide Neuve 13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES</p>	<p>Renseignements au 29/07/2014 Héritier(s) PECOUL Attestation de décès du 07/04/2014 Formalité déposée le 24/04/2014 réf. D04337 en instance d'enregistrement au 24/07/2014</p>		4 350	0
8	BC	58	RD.9	1 448	Terre Sol		P	<p>ENSUA 534263652 Lieudit La Meunière 5995 Che. Départemental 6 13480 CABRIES 05100 BRIANCON</p>	<p>Renseignements au 01/10/2014 Attestation après décès du 09/08/1993 Formalité du 02/09/1993 réf. 93P4891</p>		119	1 329

ENSUES-LA-REDONNE

Echangeur A.55/RD.9 -Etat parcellaires

CADASTRE							IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES			PROJET			
N° PL	S°	N°	ADRESSE ou LIEU-DIT	CONT. m²	NATURE OCCUPATION	ZONE POS/PLU	DROIT	Matrice Cadastre	Hypothèques et Actes	Renseignements Administration	S EMPRISE m²	S restante m²	
1	B	453	Pas de la Fos	5 112	Vigne Sol		P	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE 241300391 Le Pharo 58 bd Charles Livon 13007 MARSEILLE	Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/12/2009 Formalité du 19/01/2010 réf. 2010P396 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 23/07/2009 Formalité du 26/08/2009 réf. 2009P4345 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 19/12/2008 Formalité du 14/01/2009 réf. 2009P118 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 26/04/2012 Formalité du 15/05/2012 réf. 2012P3394 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 22/12/2005 Formalité du 10/01/2006 réf. 2006P160 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/12/2009 Formalité du 19/01/2010 réf. 2010P404 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/07/2008 Formalité du 29/08/2008 réf. 2008P5133		415	4 697	
	B	455	Pas de la Fos	3 635	Vigne					Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 23/07/2009 Formalité du 26/08/2009 réf. 2009P4345 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 19/12/2008 Formalité du 14/01/2009 réf. 2009P118 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 26/04/2012 Formalité du 15/05/2012 réf. 2012P3394 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 22/12/2005 Formalité du 10/01/2006 réf. 2006P160 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/12/2009 Formalité du 19/01/2010 réf. 2010P404 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/07/2008 Formalité du 29/08/2008 réf. 2008P5133		95	3 540
	B	457	Pas de la Fos	2 473	Vigne					Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 23/07/2009 Formalité du 26/08/2009 réf. 2009P4345 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 19/12/2008 Formalité du 14/01/2009 réf. 2009P118 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 26/04/2012 Formalité du 15/05/2012 réf. 2012P3394 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 22/12/2005 Formalité du 10/01/2006 réf. 2006P160 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/12/2009 Formalité du 19/01/2010 réf. 2010P404 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/07/2008 Formalité du 29/08/2008 réf. 2008P5133		45	2 428
	B	461	Pas de la Fos	4 102	Verger Vigne					Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 23/07/2009 Formalité du 26/08/2009 réf. 2009P4345 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 19/12/2008 Formalité du 14/01/2009 réf. 2009P118 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 26/04/2012 Formalité du 15/05/2012 réf. 2012P3394 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 22/12/2005 Formalité du 10/01/2006 réf. 2006P160 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/12/2009 Formalité du 19/01/2010 réf. 2010P404 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/07/2008 Formalité du 29/08/2008 réf. 2008P5133		49	4 053
	B	479	L' Aiguille	8 905	Vigne					Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 23/07/2009 Formalité du 26/08/2009 réf. 2009P4345 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 19/12/2008 Formalité du 14/01/2009 réf. 2009P118 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 26/04/2012 Formalité du 15/05/2012 réf. 2012P3394 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 22/12/2005 Formalité du 10/01/2006 réf. 2006P160 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/12/2009 Formalité du 19/01/2010 réf. 2010P404 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/07/2008 Formalité du 29/08/2008 réf. 2008P5133		161	8 744
	B	557	Pas de la Fos	1 304	Verger					Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 23/07/2009 Formalité du 26/08/2009 réf. 2009P4345 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 19/12/2008 Formalité du 14/01/2009 réf. 2009P118 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 26/04/2012 Formalité du 15/05/2012 réf. 2012P3394 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 22/12/2005 Formalité du 10/01/2006 réf. 2006P160 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/12/2009 Formalité du 19/01/2010 réf. 2010P404 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/07/2008 Formalité du 29/08/2008 réf. 2008P5133		516	788
	B	562	Pas de la Fos	2 368	Vigne					Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 23/07/2009 Formalité du 26/08/2009 réf. 2009P4345 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 19/12/2008 Formalité du 14/01/2009 réf. 2009P118 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 26/04/2012 Formalité du 15/05/2012 réf. 2012P3394 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 22/12/2005 Formalité du 10/01/2006 réf. 2006P160 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/12/2009 Formalité du 19/01/2010 réf. 2010P404 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/07/2008 Formalité du 29/08/2008 réf. 2008P5133		622	1 746
	B	564	Pas de la Fos	1 065	Vigne					Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 23/07/2009 Formalité du 26/08/2009 réf. 2009P4345 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 19/12/2008 Formalité du 14/01/2009 réf. 2009P118 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 26/04/2012 Formalité du 15/05/2012 réf. 2012P3394 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 22/12/2005 Formalité du 10/01/2006 réf. 2006P160 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/12/2009 Formalité du 19/01/2010 réf. 2010P404 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/07/2008 Formalité du 29/08/2008 réf. 2008P5133		345	720
	B	566	Pas de la Fos	1 185	Terre					Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 23/07/2009 Formalité du 26/08/2009 réf. 2009P4345 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 19/12/2008 Formalité du 14/01/2009 réf. 2009P118 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 26/04/2012 Formalité du 15/05/2012 réf. 2012P3394 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 22/12/2005 Formalité du 10/01/2006 réf. 2006P160 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/12/2009 Formalité du 19/01/2010 réf. 2010P404 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/07/2008 Formalité du 29/08/2008 réf. 2008P5133		685	500
	B	569	Pas de la Fos	4 275	Terre					Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 23/07/2009 Formalité du 26/08/2009 réf. 2009P4345 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 19/12/2008 Formalité du 14/01/2009 réf. 2009P118 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 26/04/2012 Formalité du 15/05/2012 réf. 2012P3394 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 22/12/2005 Formalité du 10/01/2006 réf. 2006P160 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/12/2009 Formalité du 19/01/2010 réf. 2010P404 Renseignements au 28/07/2014 MAMP (P) Acte d'acquisition du 30/07/2008 Formalité du 29/08/2008 réf. 2008P5133		894	3 381
	B	643	La Damiane	52	Lande				Renseignements au 01/06/2017 anciennement propriété du SIEDUREB dissout Acte d'acquisition du 07/01/1976 Formalité 28/01/2016 vol 1379 n°15 acte administratif de transfert signé au profit de la MAMP le 31/12/2015 non validé par le s/ce hypothèque Aix		5	47	

ENSUES-LA-REDONNE

Echangeur A.55/RD.9 -Etat parcellaires

CADASTRE							IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES			PROJET		
N° PL	S°	N°	ADRESSE ou LIEU-DIT	CONT. m²	NATURE OCCUPATION	ZONE POS/PLU	DROIT	Matrice Cadastre	Hypothèques et Actes	Renseignements Administration	S EMPRISE m²	S restante m²
2	B	474	La Damiane	4 920	Sol		P	<p>WIL-SON 434223442 RD.9 La Damiane 13820 ENSUES-LA-REDONNE</p>	<p>Renseignements au 28/07/2014 WIL SON (P) Acte d'acquisition du 12/07/2005 Formalité du 31/08/2005 réf. 2005P5461</p>		115	4 805
3	B	666	La Damiane	825	Sol		P	<p>SOCIETE SERRA IMMOBILIERE 482449618 La Damiane 13820 ENSUES-LA-REDONNE</p>	<p>Renseignements au 29/07/2014 SOCIETE SERRA IMMOBILIERE (P) Acte d'acquisition du 27/10/2005 Formalité du 01/12/2005 réf. 2005P7732</p>		32	793
	B	667	La Damiane	615	Sol						23	592
4	B	466	La Damiane	2 760	Vigne Sol		PI	<p>BARAD Serge, François, Yvon Né le 08/12/1958 à L'Isle-sur-la-Sorgue 084 Epoux de DIAZ Sylvie</p>	<p>Renseignements au 28/07/2014 BARRAD Serge (PI) DIAZ Sylvie (PI) Acte d'acquisition du 29/12/1988 Formalité du 02/02/1989 Vol 89P n° 790</p>		80	2 680
							PI	<p>DIAZ Sylvie, Josette Née le 08/12/1959 à Bedarieux 034 Epouse de BARAD Sereg El Paso Viento La Damiane 13820 ENSUES-LA-REDONNE</p>				
5	B	644	La Damiane	1 180	Vigne		PI	<p>COLLEONI Annie, Marthe Née le 09/03/1940 à Mareuil 034 Epouse de PERELLO Antonio 24 Route Bleue 13620 CARRY-LE-ROUET</p>	<p>Renseignements au 28/07/2014 COLLEONI Annie (PI) PERELLO Antonio (PI) Acte d'acquisition du 30/09/1998 Formalité du 10/11/1998 Vol 98P n° 6999</p>		114	1 075
							PI	<p>PERELLO ANTONIO PASCUAL Né le 12/05/1939 à Muro (Espagne) 099 Epoux de COLLEONI Annie 24 av de la Cote Bleue 13820 ENSUES-LA-REDONNE</p>				

ENSUES-LA-REDONNE

Echangeur A.55/RD.9 -Etat parcellaires

CADASTRE							IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES			PROJET			
N° PL	S°	N°	ADRESSE ou LIEU-DIT	CONT. m²	NATURE OCCUPATION	ZONE POS/PLU	DROIT	Matrice Cadastre	Hypothèques et Actes	Renseignements Administration	S EMPRISE m²	S restante m²	
6	B	450	Pas de la Fos	3 249	Vigne		P	ENSUA 534263652 Lieu dit La Meunière 5995 Che. Départemental 6 13480 CABRIES	Renseignements au 29/07/2014 ENSUA (P) Acte d'acquisition du 16/10/2013 Formalité du 14/11/2013 réf. 2013P6623		763	2 486	
	B	451	Pas de la Fos	2 691	Vigne		P		Renseignements au 29/07/2014 ENSUA (P) Acte d'acquisition du 16/01/2013 Formalité du 30/01/2013 réf. 2013P762		492	2 199	
	B	452	Pas de la Fos	2 691	Vigne		P		Renseignements au 29/07/2014 ENSUA (P) Acte d'acquisition du 27/09/2012 Formalité du 09/10/2012 réf. 2012P6823		338	2 353	
	B	454	Pas de la Fos	2 692	Verger		P		Renseignements au 29/07/2014 ENSUA (P) Acte d'acquisition du 27/09/2012 Formalité du 09/10/2012 réf. 2012P6822		145	2 547	
	B	458	Pas de la Fos	2 226	Vigne		P		Renseignements au 29/07/2014 ENSUA (P) Acte d'acquisition du 16/01/2013 Formalité du 30/01/2013 réf. 2013P759		50	2 176	
	B	558	Pas de la Fos	2 224	Terre		P					841	1 383
	B	569	Pas de la Fos	2 324	Terre		P					938	1 386
	B	560	Pas de la Fos	4 131	Terre		P					1836	2 295
	B	208	Pas de la Fos	1 870	Terre		P			Renseignements au 01/06/2017 PROVENCALE IMMOBILIERE ET COMMERCIALE (P) Acte d'acquisition du 30/07/1982 Formalité du 17/09/1982 Vol 3833 n° 10	parcelles visées par l'ordonnance d'expropriation du 20/09/2016 au profit d'ENSUA RG n°16/00010 non publié à ce jour procédure de fixation d'indemnité en cours	246	1 624
	B	556	Pas de la Fos	2 146	Verger							636	1 510
	B	571	Pas de la Fos	1 820	Vigne							476	1 344
	B	572	Pas de la Fos	1 575	Vigne							493	1 082
	B	561	Pas de la Fos	2 980	Terre		P			Renseignements au 01/06/2017 RICOTIER Pierre (P) Acte d'acquisition du 29/01/1998 Formalité du 27/02/1998 Vol 98P n° 1401	parcelle visée par l'ordonnance d'expropriation du 20/09/2016 au profit d'ENSUA RG n°16/00010 non publié à ce jour procédure de fixation d'indemnité en cours	2869	111
	B	568	Pas de la Fos	3 153	Terre		P			Renseignements au 01/06/2017 ENSUA Acte d'acquisition du 03/11/2016 Formalité du 29/11/2016 Vol 2016 P n° 7698		1342	1 811
B	570	Pas de la Fos	1 792	Vigne		P		Renseignements au 01/06/2017 BIOTECHNA (P) Acte d'acquisition du 13/10/1997 Formalité du 05/11/1997 Vol 97 n° 6743	parcelle visée par l'ordonnance d'expropriation du 20/09/2016 au profit d'ENSUA RG n°16/00010 non publié à ce jour procédure de fixation d'indemnité en cours	457	1 335		

ENSUES-LA-REDONNE

Echangeur A.55/RD.9 -Etat parcellaires

CADASTRE							IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES			PROJET		
N° PL	S°	N°	ADRESSE ou LIEU-DIT	CONT. m²	NATURE OCCUPATION	ZONE POS/PLU	DROIT	Matrice Cadastre	Hypothèques et Actes	Renseignements Administration	S EMPRISE m²	S restante m²
6	B	574	Pas de la Fos	565	Vigne		P		<p>Renseignements au 01/06/2017 CARRILLO Christiane (PI) CARRILLO Maurice (PI) SARZANO Amélie (PI) Acte du 26/04/2002</p> <p>Formalité du 14/06/2002 réf. 2002P3765</p>	<p>parcelles visées par l'ordonnance d'expropriation du 20/09/2016 au profit d'ENSUA RG n°16/00010 non publié à ce jour procédure de fixation d'indemnité en cours</p>	482	83
	B	578	Pas de la Fos	48	Verger		P				48	0
	B	579	Pas de la Fos	240	Terre		P				240	0
	B	580	Pas de la Fos	420	Lande		P				274	146
	B	225	Pas de la Fos	7 200	Lande		P				246	6 954
7	B	488	Vallon du Pas de la Fos	59 617	Bois		P	<p>VANUCCINI Antoine, Jean, Clément Né le 05/11/1929 à Châteauneuf-les-Martigues 48 av Frédéric Mistral 13820 ENSUES-LA-REDONNE</p>	<p>Renseignements au 28/07/2014 VANUCCINI Antoine (P) Acte du 30/03/1984 Formalité du 24/05/1984 Vol 4516 n° 7</p>	576	59 041	
8	B	553	Vallon du Pas de la Fos	37 688	Bois		P	<p>CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES 180005019 BP 137 Corderie Royale 17300 ROCHEFORT</p>	<p>Renseignements au 28/07/2014 CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES (P) Acte d'acquisition du 22/04/1980 Formalité du 28/04/1980 Vol 2901 n° 15</p>	2453	35 235	

ENSUES-LA-REDONNE

Echangeur A.55/RD.9 -Etat parcellaires

CADASTRE								IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES			PROJET	
N° PL	S°	N°	ADRESSE ou LIEU-DIT	CONT. m²	NATURE OCCUPATION	ZONE POS/PLU	DROIT	Matrice Cadastre	Hypothèques et Actes	Renseignements Administration	S EMPRISE m²	S restante m²
9	B	160	Vallon du Pas de la Fos	1 720	Lande		PI	CALCAGNETTI Jacqueline, Marie, Sylvaine Née le 19/07/1930 à Martigues 013 <i>Epouse de PIEGAD Henry</i> 11 rue de la Roche Percée 13500 MARTIGUES CALCAGNETTI Rémy, Germain Né le 28/01/1933 à Martigues 013 13 Rue Ramade 13500 MARTIGUES	Renseignements au 28/07/2014 CALCAGNETTI Rémy (P) Acte du 17/12/1981 Formalité du 27/01/1982 et 15/03/1982 Vol 3584 n° 25		822	898
	B	552	Vallon du Pas de la Fos	950	Vigne		PI				950	0
10	B	624	Vallon du Pas de la Fos	7 080	Lande		P	TERMINE Béatrice, Simone Née le 27/10/1959 à Aix-en-Provence <i>Epouse de POGGI</i> Résidence Pont de Beraud Bât D 11 av Jean Moulin 13100 AIX EN PROVENCE	Renseignements au 28/07/2014 TERMINE Béatrice (P) Acte d'acquisition du 13/11/2008 Formalité du 21/11/2008 réf. 2008P6912		1280	5 800
11	B	162	Vallon du Pas de la Fos	2 740	Lande		P	ETAT PAR SERVICE FRANCE DOMAINE 38 bd Baptiste Bonnet 13285 MARSEILLE CEDEX 08	Renseignements au 29/07/2014 Etat (P) Acte d'acquisition du 22/09/1975 Formalité du 29/09/1975 Vol 1251 n° 3		1738	1 002

3. PLANS PARCELLAIRES

Les plans parcellaires correspondants aux tableaux de l'état parcellaire sont présentés ci-après.